

-*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

-*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN

Le vingt neuf novembre deux mille vingt deux , à dix sept heures quinze , la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 23 novembre 2022

Etaient Présents : Madame LUCAS Maryline – Présidente
Mesdames AMADEI Corinne – CASPERS Mauricette (arrivée au point n° 3) - SENEZ Jean-Pierre- FERMEN Claudine
- DEMAREST Danièle (arrivée au point n° 3) - CUISSE Marie-Line – REGNIEZ Renée – DRAPIER Régine

Absents :

Madame CASPERS Mauricette (jusqu'au point n° 2)
Monsieur DEVRED Sylvain
Madame DEMAREST Danièle (jusqu'au point n° 2)

Excusé : Monsieur DELARUE Laurent

CADEAU NOEL DU PERSONNEL

Sur proposition de Madame la Présidente
La Commission Administrative,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Autorise d'offrir à chaque membre du personnel du CCAS un chèque CADHOC d'une valeur de 40 € pour les fêtes de Noël.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Maryline LUCAS



Le Président du CCAS GUESNAIN
certifie que le présent acte réceptionné
par le Sous-Préfet de DOUAI
le ..S.A.M.20.22....., publié ou notifié
le ..S.A.M.20.22..... est exécutoire
le Président,

